



# ASLN Manureva

4 mail de SCHENEFELD  
78960 Voisins le Bretonneux

## Bulletin d'adhésion 2022-2023

à faire parvenir accompagné du chèque correspondant à l'adresse ci-dessus

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Ville : .....

Date de naissance: ..... Tél. fixe : .....

@mail (\*) : ..... Tél. mobile: .....

(\*) En donnant mon adresse email, j'autorise Manureva à me créer un compte sur le site « manureva78.com », compte accessible par l'adresse email indiquée ci-dessus et un mot de passe provisoire à modifier lors de ma première connexion.

Activités	Fonctionnement	Détails	Choix	
<b>Adhésion obligatoire (assurance MAIF comprise)<sup>(1)</sup></b>			<input checked="" type="checkbox"/>	20€
Stretching <sup>(3)</sup>	Une heure de cours tous les mercredis de 20h30 à 21h30 au gymnase des Pyramides pendant les périodes scolaires	Tarif par personne payable à l'inscription pour 3 trimestres	<input type="checkbox"/>	80€
Course à Pied <sup>(2)(3)</sup>	Tous les samedis à 9h avec départ du parking de la Minière ou du gymnase des Pyramides	Groupe WhatsApp	<input type="checkbox"/>	0€
Marche Nordique <sup>(3)</sup>	Tous les jeudis à 9h15 et les dimanches à 9h30 Lieux des départs suivant programme disponible sur le site	Groupe WhatsApp	<input type="checkbox"/>	0€
VTT <sup>(3)</sup>	Tous les dimanches à 9h avec départ du gymnase des Pyramides	Groupe WhatsApp	<input type="checkbox"/>	0€
Randonnée <sup>(3)</sup>	Sorties suivant programme • Une sortie par mois à la journée dans la région • Deux à trois randonnées en province sur WE prolongé (3 j) • Une randonnée itinérante en juin sur une semaine	Cotisation FFRP obligatoire	<input type="checkbox"/>	28€
	Assurance complémentaire proposée pour certaines activités autres, également pratiquées par un randonneur	Assurance facultative	<input type="checkbox"/>	10€
	Revue trimestrielle Passion Rando (tarif adhérent FFRP)	Abonnement facultatif	<input type="checkbox"/>	10€
Montagne <sup>(3)</sup>	Sorties d'un WE à une semaine suivant programme • Ski de randonnée • Randonnées montagne • Escalade • Alpinisme	Cotisation FFCAM obligatoire, assurance et abonnement à la revue « La Montagne », à déterminer avec le représentant de la section	<input type="checkbox"/>	À établir par le représentant
<b>Total ....</b>				

- (1) Nous tenons à votre disposition les garanties détaillées de l'assurance souscrite par l'association auprès de la MAIF. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire améliorant l'indemnisation des dommages corporels.
- (2) La participation aux compétitions impose la production d'un certificat médical datant de moins d'un an pour la pratique de la course à pied en compétition.
- (3) L'inscription ne sera effective qu'après présentation d'un certificat médical datant de moins de trois ans pour la pratique de chaque discipline choisie.

« Ce document fera l'objet d'une saisie informatique. Conformément à l'art. 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous pouvez disposer d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant »

Fait à : .....

le : .....

Signature